



## **RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Lundi 30 août 2010**

De 18h15 à 19h45 dans les locaux de « La Maison des Entreprises »  
Saint André de Sangonis

**Présents :** Jean-Pierre Guilbert, Etienne Brisbout, Hubert Remilleux, , Raphaël Colicci, Jean-Pierre Campredon, Laurent Tézenas, David Pujolar, Nathalie Laget, Franck Cescato et Bernard Marie Chiquet

**Absents excusés :** Olivier Bertrand, Yves Sévenier

### **DÉCISIONS**

#### **Décision 1 : Animation, secrétariat et horaire**

Le CA décide à l'unanimité (sans objection) que :

- Bernard Marie anime la réunion de ce CA
- Franck rédige le relevé de décisions en sa qualité de secrétaire (Procès Verbal)
- Fin de la réunion à 19h45

#### **Décision 2 : Approbation du compte-rendu du dernier CA**

Le CA approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du Conseil d'Administration de REEL du 30 juin 2010.

Par ailleurs, il est clairement établi et décidé à l'unanimité des membres du CA présents, que les nouveaux statuts seront validés ultérieurement à un prochain CA.

#### **Décision 3 : Adoption de l'ordre du jour**

Le CA adopte à l'unanimité l'ordre du jour suivant (joint en annexe 1).

#### **Décision 4 : Charte Relationnelle et Comportementale (Cadre de fonctionnement et de communication)**

Le CA approuve à l'unanimité (selon le processus de décision sociocratique joint en annexe 3), pour une durée de 16 mois, soit jusqu'à la fin de l'année 2011, la charte relationnelle et comportementale, ci-jointe en annexe 2. Tout nouveau membre du CA devra accepter cette charte avant de pouvoir être inclus.

**Prochain CA : le 13 septembre 2010 à partir de 18h45,**

Début de la réunion à 19 h 00 précises, fin de la réunion à 22 h 00

à Saint-André de Sangonis dans les locaux de « La Maison des Entreprises »  
(Organisation : Franck)

**Pour le Conseil d'Administration, le 31 Août 2010**

Le Secrétaire,

Franck Cescato

**Annexes :** 1- Ordre du jour approuvé, 2- Charte relationnelle et comportementale, 3-  
Processus de décision sans objection, 4- Processus d'élection sans candidat.

(Total de 7 pages)

**ANNEXE 1**  
**RESEAU REEL 34**

**ORDRE DU JOUR APPROUVE DU CA**

Lundi 30 Aout 2010 de 18h15 à 19h45

Dans les locaux de « La Maison des Entreprise », à Saint-André de Sangonis  
Participants : membres du CA de REEL 34, Nathalie Laget & Bernard Marie Chiquet

**OUVERTURE**

- Ronde d'ouverture :
  - partage
  - expression individuelle des intentions pour cette réunion
- Aspects logistiques : heure de fin, pause, etc.
- Approbation du compte rendu du dernier CA
- Décision sur le mode d'animation et définition des rôles
- Présentation et adoption de l'ordre du jour

**SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. **Point de Tension** : Fonctionnement associatif (Laurent)
2. **Point de partage** des évènements significatifs depuis le dernier CA et enseignements pour le cercle
  - Ronde de partage (TOUS)
3. **Proposition de cadre de travail** pour les réunions de CA – règles du jeu et de communication : Bureau Elargi
  - Processus de décision (BM)
4. **Proposition d'élection sans candidat des membres du Bureau –** Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire : Bureau Elargi
  - Processus de décision (BM)
  - Processus d'élection sans candidat (BM)
5. **Convocation de l'AGE** : Olivier
6. **Finalisation des Statuts** : Olivier
  - Processus ...
7. **Implantation de la sociocratie** : Olivier
8. **Programme 2010/2011 - pistes d'actions** : Jean-Pierre G.

**CLÔTURE**

- Prochaine date
- Evaluation de la réunion
- Ronde de clôture

**ANNEXE 2**  
**REUNION DU CA DU RESEAU REEL 34**  
**Cadre de travail : charte relationnelle et comportementale**  
**DECISION DU 30 AOÛT 2010**

*Le sujet (le problème, le défi à relever & l'intention)*

Définition et mise en place d'un cadre de travail à travers une charte relationnelle et comportementale. Avec des intentions, des règles du jeu, des processus et une architecture, tout ceci dans une triple intention:

- Poser un cadre sécurisant au service de chacun des membres du groupe, pour que chacun se sente à l'aise, confortable et puisse donner le meilleur de lui-même, et ce, en lien avec ses intentions, ses besoins
- Poser un cadre sécurisant au service de l'autre et du collectif
- Faciliter l'émergence de la sagesse collective, du « NOUS », appelés aussi Intelligence Collective

*Problématique (Les données et l'analyse des causes)*

- Quelles règles du jeu et de communication, quelle charte relationnelle et comportementale doit on mettre en place pour se donner toutes les conditions de réussite des réunions de CA?
- Que doit on poser pour que chacun puisse pleinement prendre toute sa place, en toute confiance, en toute sécurité et puisse satisfaire l'ensemble de ses besoins liés à la réunion?
- Quelles sont les conditions de la coopération, c'est-à-dire de l'émergence de « SOI » (chacun d'entre nous) et du « NOUS »?

*Proposition (La solution retenue, les alternatives et le plan d'action)*

Intentions:

- **Volonté individuelle et collective de « Faire avancer le Réseau REEL 34 »**
- **Energie constructive et de coopération**
- **Equivalence**
- **Authenticité**
- **Incarnation des valeurs du réseau et de l'économie sociale et solidaire:** chartes du réseau REEL 34 : esprit d'entreprise, coopération, respect, transparence, solidarité, partage, priorité à l'humain, confiance réciproque, durabilité, responsabilité ...
- **Bienveillance pour soi, pour l'autre et pour le groupe**

Règles du jeu :

- **Parler de SON expérience directe : utiliser le « JE » plutôt que le « ON », « ILS », etc.**
  - a. Eviter les attaques personnelles et les jugements sur les personnes
  - b. Y compris lorsque je me sens agressé, exprimer ce qui se passe pour moi : « lorsque UNTEL dit cela, je me sens mal parce que ... »
  - c. S'autoriser toute critique constructive et éviter les critiques négatives
  - d. Eviter de parler pour les autres
  - e. Eviter de penser pour les (à la place des) autres
- **Respecter l'autre**
  - a. Chacun a le droit d'avoir son propre point de vue et de l'exprimer
  - b. Chacun a le droit d'être différent, d'avoir son propre rythme
  - c. Chacun a le droit d'avoir son propre mode de communication
  - d. Demander la parole plutôt que couper la parole (Attendre que celui qui parle ait terminé)
- **Oser dire les choses même maladroitement (éviter les non-dits)**
- **Les dire « pendant les réunions » plutôt que « entre les réunions »**
- **Prendre une respiration avant de parler surtout si je suis stimulé**
- **Accepter de se remettre en cause**

Processus & Fonctionnement :

- Confier la facilitation des réunions à un animateur et un secrétaire
- Créer un Cercle avec tous les participants à « **équivalence** »
- Utilisation des processus de gouvernance sociocratique

**Durée**

Cette charte relationnelle et comportementale sera revue fin 2011, la décision porte donc sur une durée de 16 mois.

**Argumentation (Avantages, inconvénients et risques majeurs de la solution retenue)**

- Le groupe se forme en cercle pour prendre les décisions d'orientation, pour poser les politiques et définir les responsabilités selon le principe d'équivalence
- La décision sur le cadre est une décision du niveau du cercle.
- La réunion se veut respectueuse et cohérente par rapport aux valeurs véhiculées par le réseau REEL 34

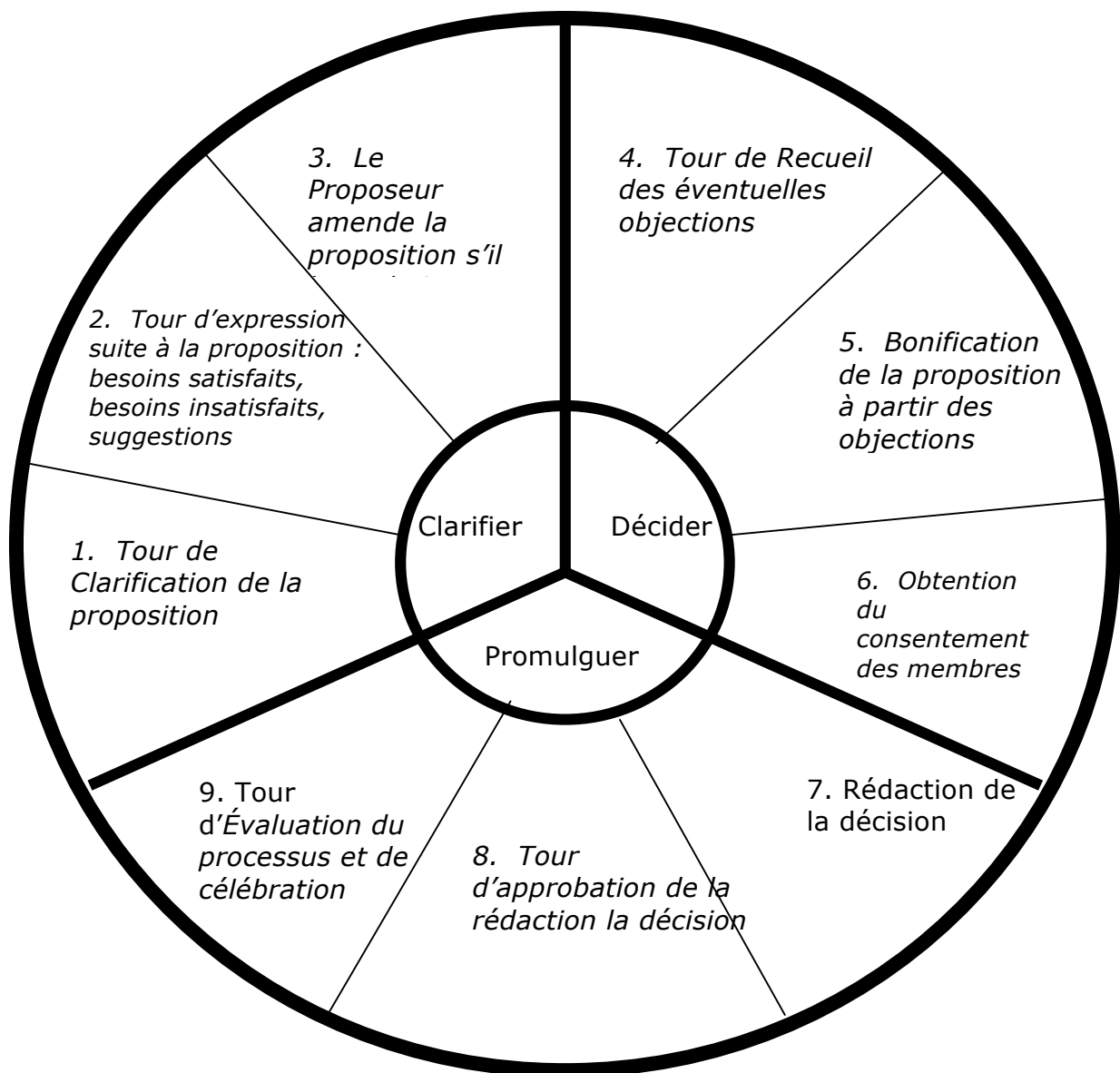
N° : **1**

Temps alloué pour discussion

Signature : Le Conseil d'Administration du Réseau REEL 34, le 30 Août 2010 à Saint-André de Sangonis

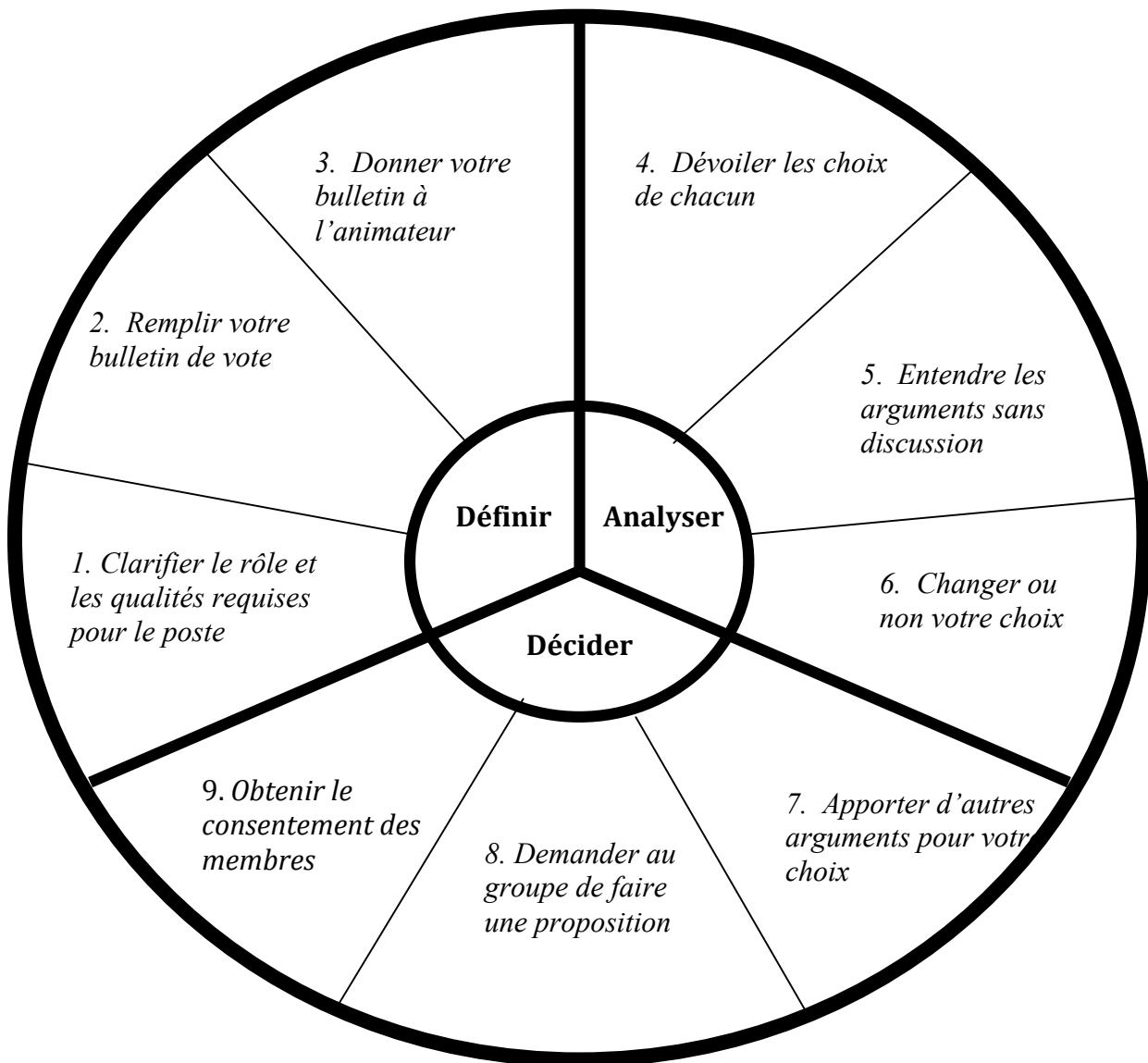
### ANNEXE 3

## PROCESSUS DE PRISE DE DECISION PAR CONSENTEMENT



## ANNEXE 4

### PROCESSUS D'ELECTION SANS CANDIDAT



#### **A EVITER :**

- demander qui a de l'intérêt pour le poste
- chercher le candidat parfait
- élire un candidat pour une période illimitée

<b>Input</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Clarifier le rôle et les qualités requises pour le poste</li> <li>2. Remplir votre bulletin de vote</li> <li>3. Donner votre bulletin à l'animateur</li> </ol>
<b>Transformation</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Dévoiler les choix de chacun</li> <li>5. Entendre les arguments sans discussion</li> <li>6. Changer ou non votre choix</li> </ol>
<b>Output</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Apporter d'autres arguments pour votre choix</li> <li>8. Demander au groupe de faire une proposition</li> <li>9. Obtenir le consentement des membres</li> </ol>

**A EVITER :**

- demander qui a de l'intérêt pour le poste
- chercher le candidat parfait
- élire un candidat pour une période illimitée